

# REGLEMENT TECHNIQUE

## MOB-CROSS DU LYCEE CLAUDE LEHEC

### ✓ DEFINITION

L'objectif de cette épreuve d'endurance MOB-CROSS est de s'amuser à moindre coût. Il est donc souhaitable que les concurrents courent sur des bases mécaniques similaires pour éviter tout excès dans la course à l'armement.

Les mobs engagées sont obligatoirement préparées et imaginées par les membres de l'équipe en faisant appel à l'ingéniosité et à la «bidouille » qui leur est propre.

### ✓ LES PILOTES

Les pilotes seront tenus d'avoir l'équipement suivant :

- casque intégral ou casque de moto à la norme en vigueur,
- maillot à manches longues
- pantalon
- gants
- bottes de moto
- pare-pierres obligatoires
- gilet orange obligatoire pour les mineurs
- fixation de camera interdite sur le casque

Chaque équipe devra se munir d'un extincteur qu'elle devra présenter lors du contrôle administratif.

Tous les concurrents sont tenus de prendre en compte les décisions des organisateurs et du directeur de course et de se soumettre aux décisions des commissaires.

### ✓ LES MACHINES

✧ Clauses générales :

•Seuls les cadres type MBK 41, 51 et Peugeot 101, 102,103 marqués de leur numéro de fabrication sont acceptés (**obligatoire avec passeport moto**).

•Seuls les cyclomoteurs de type cadre en V en structure monocoque avec réservoir intégré sont admis. Seul ce réservoir doit être utilisé pour l'essence.

•La cylindrée des machines ne doit pas excéder 49,9 cm3.

•Seul 1 cadre avec son moteur +1 moteur de secours sont autorisés.

•**Tous les kits de compétition du commerce sont interdits.**

•La transmission doit être entièrement automatique et comprendre une courroie dans sa partie primaire et séparée du moteur.

•Le carter bas moteur doit être totalement indépendant et démontable du reste de la transmission.

•Les lanceurs pédestres ou manuels sont autorisés.

•Les repose-pieds **doivent** être **relevables vers l'arrière (45 degrés)** ainsi que la **pédale de lanceur**.

•Les pièces agressives sont protégées (sortie échappement, réglage roue...).

•Toutes les pièces saillantes sont protégées.

•Chaque moteur sera marqué avant le départ de la 1<sup>ère</sup> manche.

•Pour une question de sécurité, **le réservoir doit rester dans son intégralité.**

•Les carburants autres que le super ordinaire ou sans plomb sont interdits.

•Les pots d'échappement sont obligatoires et doivent être munis d'un silencieux ne pouvant

dépasser une ligne verticale tracée à l'aplomb du pneu arrière (maxi 93 dB).

- Les machines doivent s'arrêter en cas de défaillance de la ligne d'échappement.
- Les garde-boue AV et AR sont obligatoires et *exclusivement en plastique*.
- 1 frein AV et 1 frein AR en bon état de marche sont exigés.
- La largeur du guidon est de 800 mm maximum.
- Les pneus tout terrain sont obligatoires.
- Les cyclomoteurs doivent être munis d'un antiparasite.
- Poignées de freins avec des embouts ronds obligatoires.
- Protège mains intégrale obligatoires (renfort métallique interdit).
- Toutes les pièces remplacées doivent être homologuées par les organisateurs.

✧ Modifications autorisées dans les limites des clauses générales:

### ❶ Partie CYCLE:

- Pose d'une barre de renfort de cadre.
- Bras oscillant libre.
- *Mousse sur le guidon*
- Suspensions libres.

### ❷ Partie MOTEUR:

- Le remplacement des pièces suivantes est autorisé : culasse, pipe d'admission, carburateur, pot d'échappement, clapets, filtre à air.
- La pose d'une cale est autorisée.
- L'allumage d'origine du moteur électronique ou rupteur.
- Variateur libre mais **protection obligatoire**.
- Le refroidissement liquide est interdit sauf fabrication maison.
- Suralimentation acceptée.
- Les boîtes à clapets externes sont interdites.
- Les pistons **mono segment** sont interdits.
- Les cylindres doivent comporter au maximum **trois transferts dont 1 seul dédoublé** (cylindre fox autorisé).
- **Modification du nombre de transferts interdit.**
- Carter moteur type d'origine. (Retrait et apport de matière autorisés)

### ✓ EN CONCLUSION...

**Toutes les modifications ne doivent concerner que des travaux tendant à améliorer le fonctionnement des pièces d'origine.**

**Nous attirons l'attention de chaque équipe sur la réalisation des modifications techniques et nous les invitons à venir nous consulter en cas de doute. Des contrôles seront réalisés.**

**Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour respecter le règlement, sans avoir à employer des moyens de contrôle et des sanctions contraires à l'esprit dans lequel doit se dérouler cette sympathique épreuve qui ne demande qu'à VIVRE!**